

**Enquête publique environnementale unique concernant
les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter
un entrepôt logistique à Hénin-Beaumont
par la société Generali Vie**

**Observations n°45 reçue par courrier, 46 et 47 déposées sur registre
(rendues anonymes pour publication sur site Internet)**

Contribution n°45 reçue par courrier le 04/07/19 :

Auteur :

Habitant rue Marcel Laboureur, Hénin-Beaumont

Texte :

Objet : projet de construction d'un entrepôt logistique

Référence : dossier d'enquête publique

Après avoir consulté le dossier cité en référence, mon épouse et moi-même sommes opposés à la construction d'un entrepôt logistique le long de la RD 40 pour les raisons suivantes :

- Perte de plus de 80 000 m² de surfaces cultivables remplacées par du béton,
- Encerclement déjà conséquent du village de BEAUMONT par des bâtiments industriels,
- Nuisances sonores pendant la construction puis pendant l'exploitation de ce site,
- Augmentation du trafic de la RD 40 alors que le rond-point des Vaches est déjà régulièrement saturé,
- Dégradation de la qualité de l'air avec l'augmentation de ce trafic routier,
- Inquiétude quant à la nature des produits stockés dans ces bâtiments,
- Balance avantages / inconvénients à notre avis défavorable pour le projet.

Inquiets des conséquences de ce projet sur notre environnement et souhaitant que ce projet n'aboutisse pas, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations néanmoins distinguées.

Contribution n°46 déposée sur registre le 4/07/19 :

Auteur :

Habitant rue du Petit Bois, 62590 Oignies

Texte :

Le projet d'implantation de nouveaux entrepôts n'est pas une nécessité. A ce jour aucun besoin n'a été défini pour son occupation. En effet aucune réservation ou proposition n'est connue, de plus à peu de distance Delta 3 construit toujours des entrepôts dont plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés ne seront pas occupés. Cela est dû à une multitude de constructions d'entrepôts sur la zone.

Plusieurs points sont à noter :

- L'arrivée de certaines entreprises est due à des délocalisations et entraîne des friches industrielles dans d'autres secteurs,
- Il n'y aura pas de créations d'emplois, chaque entrepôt ayant déjà son personnel,
- Sur le secteur de la CAHC nous subissons un flot important d'entreprises de transport (Delta 3, Carvin, Libercourt, etc.)
- Cette nouvelle installation entraînera une pollution supplémentaire (le secteur est déjà touché par des pics de pollution atmosphérique et de particules fines),

- La circulation très difficile et insupportable ne fera qu'augmenter. L'A1 et l'A21 étant déjà surchargées aux heures de pointe, des difficultés existent aussi sur le secteur d'implantation,
- L'ensemble de la surface est de 217 000 m², autant de terres agricoles qui disparaissent sur un secteur qui connaît beaucoup de difficultés pour les agriculteurs,
- Beaucoup de problèmes de santé et d'allergies sont repérés, la pollution nouvelle ne fera qu'accentuer ces difficultés,
- Les 30 places de parking PL et 305 de VL plus l'occupation des quais de chargement laissent envisager une très forte concentration donc de pollution sur le site. Cette implantation aura des conséquences sur l'ensemble des villes avoisinantes pour ne pas dire : la CAHC, l'A1, l'A21 etc...
- (*le dossier évoque le*¹) stockage de produits combustibles : avec quels risques et quelle sécurité, et quels problèmes pour la santé.

En conclusion ce projet ne semble pas nécessaire et occasionnera beaucoup de désagréments et de problèmes au quotidien, accentués pour les riverains. Je propose donc de tenir compte de la situation de Delta 3 (en partie inoccupée), de l'agriculture en difficulté, de la santé et de l'accentuation des problèmes de réchauffement.

Contribution n°47 déposée sur registre le 04/07/19 :

Auteur :

Habitant rue Henri Matisse, Hénin-Beaumont

Texte :

En conclusion, je dirais qu'il y a déjà suffisamment de PARCOLOG à proximité de Beaumont. Trop c'est trop. Il y a déjà trop de nuisances avec tous ces camions. Merci de respecter le peu de verdure qu'il nous reste. Respecter les habitants qui habitent à proximité. Trouver une friche industrielle, ce n'est pas ce qui manque et laissez-nous tranquilles.

¹ Partie de phrase non lisible sur le scan transmis au commissaire enquêteur